



## Formulaire de saisine préalable du COMITE TECHNIQUE

**Objet : Lignes Directrices de Gestion**

**Références juridiques :** art 33-5 loi n°84-53 et décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des CAP

➤ **Collectivité ou établissement public :**.....  
.....

**Coordonnées de la personne en charge du dossier :**.....

Nom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

➤ **Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2021 (date réglementaire)**

➤ Fait à ....., le .....

Le Maire/Le Président  
Nom Prénom  
Cachet de la collectivité ou de l'établissement

**Pièce à joindre :**

- Lignes directrices de gestion ou trame de document.  
Attention ce document ne doit pas comporter l'identité des agents

**Comité technique du 26/01/2021 : date limite de dépôt des dossiers le 12/01/2021**

Un guide d'accompagnement et une trame de document sont à votre disposition sur notre site internet